

## ÉCHOS : de bonnes feuilles signalées par les lecteurs du bulletin et assaisonnées par la rédaction.

avec la participation de  
Claudine Belayche, Brigitte Braillon, Martine Pringuet, Claude Sulzer, Hugues Van Bésien

### ❖ SUFFISAIT DE DEMANDER

Serge Lehman, alias Don Hériat, alias Karel Dekk, s'explique dans un entretien publié à la fin du recueil *La Sidération* (Encrage/Destination Crépuscule, 1996) sur la genèse de sa vocation d'écrivain de science-fiction :

« On m'a offert très tôt les principaux romans de Verne et Wells. Je les ai lus sans les rattacher à un genre particulier. Et puis un jour, j'ai découvert dans le grenier de mon grand-père un ouvrage de Françoise d'Eaubonne : *Le Sous-marin de l'espace*. Je me souviens qu'il y avait là dedans un atterrissage sur Mars qui m'avait littéralement envoûté. Comme j'étais inscrit à la bibliothèque municipale de Savigny-sur-Orge, j'ai demandé s'il y avait d'autres livres du même genre. Et c'est là que ça s'est passé. La vieille dame de l'accueil m'a entraîné dans un coin à l'écart, et a ouvert une armoire qui contenait les cinq cents premiers volumes de la collection *Anticipation* (collection des éditions Fleuve Noir). J'en ai pris un au hasard. J'ai vu la couverture de *Brantonne*. Et j'ai su tout de suite que j'étais tombé dedans pour toujours. J'avais huit ans (donc en 1972) ».

### ❖ RAB' DE FACHOS

*Le Canard Enchaîné* du 17 juin 1998 signale dans sa rubrique Petites Nouvelles du Front (p. 5) la tenue d'une conférence sur le racisme anti-Français organisée par la bibliothèque municipale de Marignane dans la cantine d'une école primaire. Intervenants : Jean Yves Le Gallou, des membres de la rédaction de *National Hebdo*. Public : la majorité municipale. Grands absents : l'inspection académique et la préfecture, chargées d'appliquer la loi du 22 juillet 1983 sur l'utilisation des locaux scolaires.

### ❖ NOTE DE LECTURE

Les éditions Bartillat publient en juin *La Guerre de 14-18 racontée par un Allemand* : des textes de Werner Beumelburg. Curieux titre, curieux choix, curieux silence du préfacier, Gérard Chaliand, qui n'évoque à aucun moment l'itinéraire de l'auteur... Werner

Beumelburg (1899-1963), certes ancien combattant de la Première Guerre mondiale, n'a pas vraiment laissé une œuvre de témoin. Il a plutôt été l'un des principaux fondateurs, dans les années 1920, d'un genre romanesque, le roman du Front (Frontroman), apparu en réaction contre le roman « pacifiste » de E. M. Remarque *À l'Ouest rien de nouveau*, pour propager les idéaux revanchards de l'extrême droite allemande et des milieux militaristes, en particulier la légende du « coup de poignard dans le dos », selon laquelle l'armée invaincue aurait été trahie par les grèves et les révolutions à l'arrière. Il a aussi publié en 1940, sur commande et sous le patronage de Goering, dont il était proche, une apologie du corps expéditionnaire allemand pendant la Guerre d'Espagne : *Die Geschichte der Legion Kondor* (éditions Stalling). Il a bénéficié, après la nazification des institutions littéraires allemandes, des plus grands honneurs et de tirages phénoménaux pour une vingtaine de titres. Beumelburg, via la littérature de masse et les organisations d'anciens combattants radicaux, doit être considéré comme une source du nazisme, et après 1933, comme un écrivain officiel, sans aucune des ambiguïtés qu'on peut concéder à Ernst Jünger. On lui préférera un vrai témoignage, celui de Dominique Richert, publié en 1994 par l'éditeur alsacien Nuée Bleue sous le titre *Cahiers d'un survivant*, qui vient d'être réédité.

### ❖ CROISADE

« Avant Gutenberg, un livre coûtait aussi cher qu'une maison. L'invention de l'imprimerie a fait qu'en quelques années les prix ont été divisés par quatre cents. Aujourd'hui, Internet peut faire encore mieux à condition qu'on ne crée pas d'obstacles artificiels » : c'est pourquoi Michael Hart a lancé un mouvement pour la numérisation de l'ensemble du patrimoine littéraire de l'humanité, pour le diffuser gratuitement et sans formalités en n'importe quel point du globe. Il respecte les lois sur le copyright, qu'il souhaite voir ramené à quatorze ans, comme c'était le cas aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle. Assuré par des bénévoles, le traitement des textes n'avance pas vraiment vite, ralenti par une guérilla juridique incessante : 45 titres par mois avec un objectif de 2 000 en l'an 2000. On lui

a contesté jusqu'aux droits des notes en bas de page de textes tombés dans le domaine public. Michael Hart s'attend à être jeté en prison un jour ou l'autre par les éditeurs mais « ça lui est égal. Il y aura un procès public, ce sera une tribune idéale ». C'était l'un des « Voyages en utopies » proposés cet été par *Le Monde* (n° 16 554 du 13 août 98, p. 9). L'adresse du Mouvement Gutenberg n'est pas fournie.

---

### ❖ ÉCHO DES SAVANES : suite

Notre collègue de Segré, Jean-Luc Mahé, nous a adressé deux articles supplémentaires (*Ouest France* du 8 avril 1998 et *Le Courrier de l'Ouest* du 2 avril 1998) rendant compte de l'enquête de madame Lebreton sur les bibliothèques rurales du pays de Segré évoquée dans le n° 179 de cette rubrique à propos d'un premier article de *Ouest France*. Ces deux articles insistent sur les conclusions de l'étude en faveur du recrutement de professionnels sans remettre en cause au même degré les pratiques des bénévoles, dont on sent néanmoins certaines réticences devant la perspective d'un partage des rôles.

---

### ❖ ÉCHO DES STEPPES : RENAISSANCE

Les Tatars de Crimée, déportés en Asie centrale par Staline en 1944, reviennent depuis 1989 sur leur terre d'origine et tentent de se reconstituer en nation. Ayant perdu presque tous leurs livres et souvent jusqu'à leur langue, ils ont entrepris de se donner des institutions culturelles, dont une bibliothèque, à Simferopol. Celle-ci, réduite selon *Libération* aux dimensions d'une salle de classe, est déjà trop petite pour accueillir la collection de 10 000 volumes. La diaspora néerlandaise des Tatars de Crimée et la Fondation Georges Soros viennent d'attribuer 360 000 dollars pour la reconstruction de l'équipement. (*Libération* du 17 août 1998, p. 23, donc avant les revers financiers de G. Soros...) Tous les livres en langue tatare intéressent la bibliothèque, puisque même des grands tirages comme *Robinson Crusoe* sont devenus des raretés.

---

### ❖ ENTREPRISE CULTURELLE

La collection automobile dite des frères Schlumpf, classée monument historique et rachetée pour 44 millions de francs par l'État et plusieurs collectivités locales à la fin des années 1970, puis ouverte au public en 1982 et confiée à une association gestionnaire

regroupant le conseil général du Haut-Rhin, la ville de Mulhouse et la Chambre de commerce, pourrait voir sa gestion déléguée à une société privée. C'est la proposition que monsieur Bockel, maire (PS) de Mulhouse, entend soumettre aux autres gestionnaires. La Lyonnaise des eaux, via sa filiale Culture Espaces, serait sur les rangs pour reprendre la gestion de la collection Schlumpf et du musée du Chemin de fer dont les collections appartiennent à la SNCF. La délégation de gestion est envisagée comme une réponse à l'effondrement de la fréquentation (480 000 visiteurs l'année d'ouverture, 220 000 en 1997, 110 000 pour le musée ferroviaire) et au creusement du déficit de l'association (4 millions). Parallèlement, l'embauche d'un conservateur a été lancée. La délégation de gestion comprendrait l'accueil, la communication, le développement, la billetterie, la librairie et les personnels. (*Le Monde* du 17-09-98, p. 11).

Déjà pratiqué par l'État, ce type de délégation est une innovation pour des collectivités locales. On se demande quand même comment un musée pourrait ne pas être déficitaire...

---

### ❖ INRI

Le livre de photographies de Serge Bramly et Bettina Rheims, auteur de la photographie officielle du président Chirac, a été interdit à l'exposition en vitrine à la librairie Mollat, à la FNAC et chez Virgin à Bordeaux par une décision du juge des référés de cette ville, sous peine d'une astreinte de 500 francs par jour, à la demande d'un curé intégriste. La première de couverture montre une jeune femme torse nu en posture de crucifiée. Le président du tribunal, qui doit fonctionner avec un code de 1815 (minimum) y voit « une agression aux croyances individuelles de chrétiens, génératrice d'un trouble manifestement illicite... ». L'auteur parle, lui, « d'atteinte à une chose sacrée, le livre... » (*Libération* du 8-10-98).

---

### ❖ EXÉGÈSE

*La Bible des Peuples* (Fayard, 1998) fait l'objet d'un point de vue de Claude Durand dans *Le Monde* du 2-10-98. Il y défend l'honneur de sa maison d'édition, défend l'imprimatur congolais de ladite Bible, les évêques français ayant refusé le leur, minimise la portée du jugement rendu en avril 1995 à la demande de la LICRA, qui aboutit au remaniement de 17 passages des commentaires suspectés d'antijudaïsme. Et le PDG des éditions Fayard conclut à une opération de désinfection, à un règlement de compte commercial

entre l'édition religieuse en position de monopole sur ce best-seller et un honnête éditeur au-dessus de tout soupçon (voir *Le Monde* du 2-10-98, p. 1 et p. 8).

Autre vision dans *Témoignage Chrétien* du 8-10-98 sous la plume de Véronique Badets qui relève que Jean-Claude Didelot, le directeur du département religion du Seuil, s'était déjà associé dans les années 80 à la campagne organisée par l'UNI (syndicat étudiant d'extrême droite) contre le Comité catholique contre la faim et pour le développement et qui, sans parler d'antijudaïsme, relève que les traducteurs et éditeurs de la Bible litigieuse, un rien arriérés, campent tout simplement sur des positions antérieures au concile Vatican II, au cours duquel la théologie de la « substitution de l'Église à Israël » (sur le plan divin) fut officiellement abandonnée.

---

### ❖ PRÉCISION

Les collègues de la médiathèque de Pontault-Combault, mise en cause dans un article de *Libération* repris dans notre rubrique à propos de « l'interdiction » d'une exposition de sculpture intitulée « Libérez les caissières » nous font part de leur désaccord avec la version des choses présentée par le journal et par les artistes. D'une part, l'exposition refoulée n'aurait pas été accueillie à la médiathèque de Mitry-Mory, d'autre part, le conflit entre les exposants et la médiathèque n'aurait pas été causé par une réaction aux œuvres, mais par l'inadéquation entre la commande passée par la médiathèque et la prestation proposée : une artiste avait été sollicitée pour une exposition-animation en secteur jeunesse autour du papier mâché, un collectif monte une sorte d'exposition sauvage.

---

*Rappelons en tout cas que la rubrique Échos est une revue de presse, et qu'elle est donc tributaire du sérieux des informations publiées ailleurs, sans pouvoir toujours les vérifier.*

---